

Date d'affichage à la porte de
la mairie le :

Commune d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL du 04 Juin 2026 COMPTE-RENDU

Présents : COULON BOUILLOD Émilie, CHARNAUD Loïc, CRETENET Gregory, DEVILLERS Mélanie, GRAHEK Stéphane, MARKOVIC Mladen, PORTERET Béatrice, ROMAND Marine, VALENTINO Fabrice

Excusée : DURAFFOURG Virginie

Début de la séance 20h15

Le quorum est réuni : 9 conseillers sont présents sur les 10 élus au premier tour des élections municipales du 15 Mars 2026.

Désignation du secrétaire de séance : Mme PORTERET se porte volontaire, sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Approbation du dernier compte-rendu municipal : le compte-rendu du 24 Avril 2026 est approuvé à l'unanimité. Sa version signée est mise à l'affichage ainsi que sur le site internet de la commune.

DELIBERATIONS :

1. **Autorisation donnée au Maire pour signer la convention PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) / Schéma directeur de l'eau (présentée au conseil du 24 avril 2026) au nom du Conseil Municipal**

Adoptée à l'unanimité.

2. **Proposition de 24 noms (12 titulaires – 12 suppléants) pour les Commissaires de la Commission des Impôts Directs (CCID)**

Commissaires titulaires :

-Mme PERALTA Sandrine
-Mme LANAUD Monique
-M. VALENTINO Fabrice
-M. GRANDPERRET Denis
-M. DANIEL Denis
-M. FAVIER Philippe
-M. DEVILLERS William
-M. MUGNIER Denis
-M. PORTERET Jean-Charles
-M. LAZZAROTTO Hugues
-M. DURAND Julien
-Mme VEREY Charlotte

Commissaires suppléants :

-Mme JOST Peggy
-M. MARION Marius
-M. MARKOVIC Mladen

-M. BROISSIAT André
-Mme PONTAROLLO Maryline
-Mme SOPHOCLIS Christine
-M. COLIN Patrick
-Mme DELALANDE Julie
-M. MICHEL-GROSJEAN Sylvain
-Mme COULON-BOUILLOD Emilie
-Mme MULLER Angéline
-M. POETE Yves

Cette liste, proposée collégalement par le Conseil, est adoptée à l'unanimité.

3. Vote des taux d'imposition directe locale

Malgré une probable diminution des revenus de la forêt sur les années à venir, le Conseil ne souhaite pas augmenter ces taux (trésorerie suffisante).

À l'unanimité, les taux restent figés à ceux de l'an passé :

-Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	40.01 %
Taux communal de TFPB :	15.65 %
Taux départemental du Jura de TFPB :	24.36 %
 -Taxe sur le foncier non bâti (TFPNB) :	 37.40 %
 -Taxe d'habitation sur les maisons secondaires :	 7.22 %

4. Évolution du contrat de M. CAPELLI

La fin de son contrat (CDD) actuel étant prévue au 30 juin, et l'ensemble du Conseil souhaitant conserver M. CAPELLI à son poste, le Maire propose d'ouvrir un poste d'agent technique catégorie C1, pour permettre à M. CAPELLI de devenir fonctionnaire territorial stagiaire. A l'issue d'une année de stage, sa titularisation pourra alors être possible.

Pour compenser la perte de salaire liée au salaire fixée par la grille C1, le Maire propose d'ajouter une prime mensuelle.

Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

Questions et remarques diverses.

Assurance

La prime a été diminuée d'un montant annuel de 212.36 €.

DAE

Sur l'ensemble des devis reçus pour que la commune puisse s'équiper d'un Défibrillateur Autonome Extérieur, le Maire présente la solution la moins onéreuse pour la commune : l'achat d'un coffret extérieur chauffé avec alarme (418€) et la location de l'appareil (36€/mois). Il sera installé sous le préau de la Mairie. Une signalétique sera apposée pour faciliter sa localisation.

CNVVF

Le Maire présente une invitation à adhérer au Conseil National des Villes et Villages fleuris. Le Conseil décide de ne pas y prendre part (rapport bénéfices / coûts jugé défavorable).

Epicerie Solidaire

Nous avons reçu une demande d'adhésion à une convention pour 270€ par an. Le Conseil souhaite maintenir son engagement. Cette somme sera retirée du budget prévu pour les subventions aux associations.

Coûts ADS

La commune ayant délégué sa compétence urbanisme (Application du Droit des Sols) à la Communauté de Communes, ceux-ci nous présentent une facture de 3761.48€ pour l'année 2026.

Cette somme paraît assez importante au vu du peu de nombre de cas instruits sur la commune. Faire appel à une sous-traitance extérieure pourrait diminuer cette facture. Toutefois, le Maire indique que reprendre cette compétence ajouterait de la pression administrative pour la Mairie et surtout risquerait de créer des mécontentements. Le Conseil ajoute que cela risquerait aussi de créer des tensions vis-à-vis de la Communauté de Communes.

Prolongement de la mise en disponibilité de Mme JOST

Le Maire indique avoir accepté le prolongement de sa disponibilité jusqu'au 31/06/2027.

Forêt

Vente d'un lot par l'ONF pour un montant de 3370.69€.

M. MARKOVIC Mladen indique avoir participé à une réunion organisée par les Communes Forestières, en particulier, il faudra choisir au prochain Conseil le mode de facturation de vente de bois à acter avec l'ONF.

Plusieurs points relevés par M. MARKOVIC Mladen :

- une convention existe avec ENEDIS pour élaguer les arbres à proximité des lignes à haute tension.
- l'ONF dispose d'un fond vert pour des travaux d'amélioration de la forêt (replantation)
- le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) peut aider la gestion des forêts privées.
- possibilité d'exposition temporaire

Le Maire indique participer à la journée de prévention incendies prévue à Lect le 10/06/2026.

Retour de l'Assemblée Générale de l'ASA (Association Syndicale Autorisée) du Puits des Sous :

Le Maire précise que l'ASA est le regroupement des 53 propriétaires des 662 hectares de la forêt d'Avignon afin d'optimiser l'exploitation forestière de la forêt (entretien des routes, renvois d'eau, élagage ...). Pour rappel, la commune en possède 342 ha, St Claude 40 ha et Lavans 12 ha.

Le Maire rappelle également que la circulation en véhicule motorisé dans l'ASA n'est autorisée qu'aux seuls membres de l'ASA, comme le stipule le panneau à son entrée.

Pas de travaux souhaités, mis à part le passage de l'épareuse à faire après le 15 août, à discuter avec la Mairie de La RIXOUSE.

Arbre président

M. CAVALLI a montré au Maire un épicéa remarquable sur une parcelle communale. Avec un diamètre de près de 90 cm, il s'agit probablement de l'arbre le plus vénérable de notre forêt (âge estimé > 150 ans). Rendez-vous est pris avec les propriétaires des parcelles attenantes pour discuter des modalités d'accès à la route principale. Le CPIE sera également présent à cette réunion pour nous aider à trouver les financements adéquats.

CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Le Maire indique que cette association, basée à St Lupicin, intervient principalement dans les écoles pour sensibiliser à l'environnement et faire découvrir la nature. Pour notre commune, c'est surtout une aide qui peut nous être apportée pour les projets rentrants dans cette thématique.

Affouage

Publication sur affiches et sur site : les habitants de la commune peuvent s'inscrire jusqu'au 10 juillet en apportant leur assurance affouagiste.

Haies

Le stade de la commune n'étant plus utilisé en tant que tel, le Maire indique réfléchir à la mise en place d'un camping municipal sur son emplacement. En particulier, une subvention est possible pour le replantage de haies. Le Conseil se laisse le temps de la réflexion sur ce sujet. N'hésitez pas à donner votre avis à vos élus et élus sur ce sujet !

Délégués SPANC et PDIPR

M. GRAHEK Stéphane se porte volontaire pour être délégué SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Mmes DEVILLERS Mélanie et ROMAND Marine se portent volontaires pour être déléguées PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

Carte Avantages Jeune

La municipalité a la possibilité de commander ces cartes afin d'en faire bénéficier ses jeunes habitants. Compte tenu des coûts des années précédentes, le Maire propose de demander une inscription obligatoire en Mairie de 2€ contre l'obtention du passe, qui sera disponible à la rentrée.

Déchetterie verte

Le broyage s'est bien passé, il y a maintenant du broyat disponible pour celles et ceux qui souhaitent pailler leurs plantations !

Pique-nique avec Ponthoux

M. PASSOT, Maire de Lavans annonce une dizaine de personnes présentes. Le Maire s'occupe des courses, M. GRAHEK et M. CAPELLI s'occupent de la logistique (transport des tables / bancs sur place). Le Maire tient à remercier ici M. CAVALLI pour son aide dans l'organisation de cette sortie.

Concerts d'été

Le Festival de Musique du Haut-Jura ne pourra sans doute pas nous trouver un artiste en ce début d'été, mais il y a la possibilité de faire appel aux professeurs du Conservatoire de Saint Claude. La date du 2 Juillet pourrait convenir à une première soirée musicale. Mme DEVILLERS Mélanie se propose de contacter le club d'astronomie de Saint Claude pour parfaire cette soirée.

Gendarmerie

Pour sensibiliser la population aux escroqueries et aux tentatives d'hameçonnages, Mme VUYLSTEKE, adjudante de gendarmerie à Saint Claude se propose de venir le 2 juillet après midi dans la salle communale.

Travaux de voirie

La société AATP est passée avec M. CHARNAUD pour relever l'ensemble des opérations à prévoir. Le devis est toujours en attente.

Banque alimentaire du Jura

Suite à leur demande de subvention, le Conseil se propose de simplement adhérer à leur association (50€).

SICTOM

N'hésitez pas à nous faire remonter les problèmes rencontrés avec les moloks (containers poubelles enterrés) – odeur, remplissage – nous pouvons les solliciter pour accélérer les rotations.

SMMAHJ

Le Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut Jura indique qu'il y a des places d'accueil de jour dans les Cantous. Prochaine réunion fin juin.

Bulletin municipal

Le prochain devrait être prêt pour le milieu de l'été !

La séance est levée à 23h15

Compte-rendu lu et approuvé le

Prochaine réunion du conseil municipal : le vendredi 3 juillet 2026 à 18h

Le Maire,
Fabrice VALENTINO

La secrétaire de séance,
Béatrice PORTERET



COULON BOUILLOD Émilie Absenté	CHARNAUD Loïc 	CRETENET Gregory 	DEVILLERS Mélanie 	DURAFFOURG Virginie
GRAHEK Stéphane 	MARKOVIC Mladen 	PORTERET Béatrice 	ROMAND Marine 	VALENTINO Fabrice